

MUNICIPALITÉ SAINT-CÉLESTIN (PAROISSE)

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

Séance spéciale

Est par les présentes, donné par le soussigné Donald Brideau

Directeur général & greffier trésorier, de la municipalité de Saint-Célestin (paroisse) que lors d'une séance spéciale du conseil de cette municipalité, qui sera tenue le septième (7) jour du mois d'août 2023, à 20 h, au lieu ordinaire des séances, soit au 500 rue Marquis, Saint-Célestin, les membres de ce conseil discuteront des points suivants uniquement;

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 2023-05 décrétant une dépense de 4 660 370 \$ et un emprunt de 4 660 370 \$ pour la réfection d'une section de la route 161 et du rang Saint-Joseph
4. Séance du conseil du 14 août 2023 – Déplacement de lieux
5. Levée de la séance

Le présent avis public remplace l'avis émis le 20 juillet 2023

Donné à Saint-Célestin (paroisse), ce 25^e jour du mois de juillet 2023



Directeur général & greffier trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, SOUSSIGNÉ, Donald Brideau, RÉSIDENT À Nicolet, DIRECTEUR GÉNÉRAL & GREFFIER TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ DE Saint-Célestin (paroisse) CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE, AVOIR PUBLIÉ LE PRÉSENT AVIS, EN :

EN AFFICHANT UNE COPIE À CHACUN DES DEUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL, LE 25 JUILLET 2023 ENTRE 9:00 ET 12:00 HEURES,

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 25 JUILLET 2023.



Directeur général & greffier trésorier